## Avis publics



## DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

## Demande d'autorisation de démolir l'immeuble situé au 5918, rue Cartier

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement tiendra une séance à distance le 16 juin 2021, afin de statuer sur la demande d'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse suivante :

## 5918, rue Cartier

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ces demandes de démolition jusqu'au **4 juin 2021** de la manière suivante :

- en complétant le formulaire sur le site : montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dansrosemont-la-petite-patrie
- en écrivant un courriel à l'adresse : greffe-rpp@montreal.ca ;
- par la poste, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage Montréal (Québec) H2G 2B3

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le **4 juin 2021** pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'une adresse courriel ou un numéro de téléphone afin qu'il soit possible de la contacter facilement. L'adresse de l'immeuble concerné doit également être mentionnée.

Un enregistrement de la séance du comité sera rendu disponible sur le site Internet de l'arrondissement peu après la séance.

Fait à Montréal, ce 21 mai 2021

Arnaud Saint-Laurent Secrétaire d'arrondissement

Pour fins administratives seulement	
Certificat de publication	
Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante :	
<ul> <li>☑ Affichage au bureau d'arrondissement en date du 21 mai 2021.</li> <li>et</li> <li>☑ Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 21 mai 2021.</li> </ul>	
Fait à Montréal, ce <b>21 mai</b> 2021.	
	Secrétaire d'arrondissement